



RÉSEAU HAÏTIEN DES JOURNALISTES ANTI-CORRUPTION

NOTE DE DÉNONCIATION

LE 11 Septembre 2025

15, RUEMARGUERITE1, PÉGUY-VILLE

Nous, au sein du RHAJAC, dénonçons avec véhémence les pratiques frauduleuses et criminelles orchestrées par le ministre des Finances, Alfred Fils Metellus, sous les ordres du Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé.

Ce dernier a autorisé le débloqué de centaines de millions de gourdes au profit de firmes fantômes créées par des proches du Premier ministre et des trois conseillers-présidents : Louis Gérald Gilles, Smith Augustin et Emmanuel Vertilaire. Ces fonds, allant de 100 à 600 millions de gourdes, ont été virés sur des comptes bancaires nationaux et internationaux de sociétés prétendant avoir fourni du matériel à la Police nationale d'Haïti (PNH) et d'autres institutions.

Ces décaissements n'ont qu'un seul objectif : acheter la loyauté des trois conseillers-présidents afin de permettre au Premier ministre de s'accrocher au pouvoir au-delà du départ annoncé du Conseil présidentiel de transition (CPT), prévu le 7 février 2026.

Pendant qu'on détourne l'argent du peuple, nos policiers sont trahis. Beaucoup risquent leur vie chaque jour sans percevoir leur salaire, ou survivent avec une rémunération dérisoire qui ne reflète ni leur sacrifice ni leur courage. Tandis qu'on gaspille des centaines de millions dans la corruption, les policiers qui protègent la population sont abandonnés dans la misère.

Ces manœuvres sont une insulte aux policiers et une atteinte grave à la transparence, à l'intégrité de l'État et à la confiance du peuple haïtien. Car, avec de simples « passés outre », le ministre Alfred Fils Metellus autorise ces décaissements en dehors des normes des finances publiques.

De ce fait, nous exigeons :

Que l'Unité de lutte contre la corruption (ULCC) diligente immédiatement une enquête au ministère des Finances afin d'analyser l'ensemble des décaissements effectués au titre de prétendus contrats ou sur la base de factures, au moins depuis décembre de l'année dernière à date ;

Que la Banque de la République d'Haïti (BRH) publie la liste complète des virements vers l'étranger effectués au nom de la PNH et d'autres institutions, afin que la lumière soit faite sur ces détournements effectués sous l'ordre du ministre, désormais appelé par certains hauts cadres du ministère : « le ministre des passés outre ».

Le RHAJAC restera vigilant et continuera à alerter l'opinion publique et internationale sur ces crimes financiers qui hypothèquent l'avenir du pays et sacrifient nos forces de l'ordre.

Brisons le silence, combattons la corruption !

Djovany Michel

Secrétaire général

Pour authentification : rhajac.org

Contact presse : +509 3456 4848